



Déclaration liminaire de la FNEC-FP-FO au CHSCT-D de l'Education Nationale de l'Aisne du 15 mars 2021.

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et messieurs les membres du CHSCTD,

La FNEC-FP-FO tient tout d'abord à apporter tout son soutien à notre collègue qui a fait une tentative de suicide sur son lieu de travail le dimanche 7 mars 2021, veille de rentrée des vacances d'hiver. Cet acte est malheureusement un de plus dans notre département, fortement touché par les tentatives et les suicides de plusieurs de nos collègues. Des interrogations légitimes se posent sur les raisons de ce nombre très important dans l'Aisne.

Nos collègues sont très touchés par la crise sanitaire et les conséquences sur leurs conditions de travail et leur santé se font ressentir.

Nos collègues sont inquiets quand ils travaillent en maternelle avec des élèves non masqués, quand ils se retrouvent avec plus de 30 élèves dans les classes du secondaire, quand le non brassage ne peut être respecté dans les couloirs, dans les cantines ou le périscolaire.

Nos collègues sont fatigués par le port du masque qu'ils doivent acheter eux-mêmes car aucun masque efficace ne leur a été fourni, par la surveillance accrue pour faire respecter le protocole sanitaire, par le changement constant de salle avec le déplacement de matériel que cela peut impliquer.

Nos collègues sont isolés : plus de récréation en commun, plus de repas partagé. Ils se retrouvent seuls toute la journée, sans échanger entre eux.

Nos collègues sont loin d'être rassurés par l'arrivée des tests salivaires massifs, qui fait craindre un surcroît de travail pour les personnels de direction. Les premiers retours nous montrent que c'est le cas : information un mercredi pour des tests pratiqués le lundi ; communications des documents aux familles le jeudi pour un retour impératif le vendredi où il faut alors établir les listes, préparer la salle de prélèvement et étiqueter les flacons. Que prévoyez-vous pour les collègues de direction qui voient leur charge de travail augmenter de manière significative ? De plus ces tests génèrent de l'inquiétude sur les modalités de passation quand les premières consignes envoyées aux personnels pouvaient laisser penser que les enseignants ou les AESH devaient mettre en œuvre ce dépistage ou leur enjoignaient même de le faire.

Or, rien dans la politique du ministre ne prend en compte ni ne compense ces conditions de travail dégradées, au contraire, les contre-réformes en cours se poursuivent et dans ce contexte la FNEC FP FO tient à réaffirmer ses revendications :

- arrêt des suppressions de postes, création de tous les postes nécessaires et le recrutement immédiat et massif de personnels pour faire face à la situation sanitaire, notamment en titularisant les contractuels et en ayant recours aux listes complémentaires et aux ineat.
- maintien du calendrier des vacances scolaires, aucune remise en cause de nos horaires de travail, aucune ingérence des municipalités dans les obligations de service des enseignants au nom des protocoles sanitaires...

- fourniture de masques adaptés, dépistage et vaccination pour les personnels volontaires sur temps de travail, réel suivi médical des personnels, abrogation du jour de carence avec effet rétroactif ...
- recrutement immédiat d'infirmières de l'Education Nationale fonctionnaires d'Etat pour faire face à la situation de dépistage massif.
- qu'il n'y ait pas de pressions sur les enseignants pour faire passer les tests salivaires, conformément aux consignes du Ministère de l'Education Nationale.